

L'AACC Outre-Mer rejoint la Cité des Dirigeants

Initiée il y a un peu plus d'un an, la Cité des Dirigeants vient d'intégrer dans ses rangs l'AACC Outre-Mer. Depuis le 7 Novembre 2018, la délégation outre-mer de l'Association des agences-conseils en communication fait ainsi partie du « Collège des Contributeurs ». A l'instar des membres déjà présents au sein de ce Collège (Ravate, EFOIR, Vanessa Miranville, groupe Excellence, Cbo Territoria, Optique de Bourbon, Logistisud, Sogecore, Optimus, Joël Personné, groupe LM, groupe Caillé), l'AACC Outre-Mer souhaite participer activement à la réalisation du projet d'intérêt collectif et d'utilité sociale de la Cité des Dirigeants, en favorisant les relations avec les futurs bénéficiaires. *« L'AACC Outre-Mer entend contribuer à l'élan collectif porté par la Cité des Dirigeants, annonce Thomas Giraud-Castaing, son président. Ce modèle d'une intelligence territoriale partagée correspond exactement au mode de gouvernance et à l'esprit de concertation prônés par notre association. En tant que syndicat de filière, nous nous devons d'être acteurs d'une initiative qui a pour objectif le rayonnement de l'île, des Réunionnais et de leurs idées innovantes. »*

Créée en juin 2017, la Cité des Dirigeants (<http://citedesdirigeants.com>) est une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) qui aide les acteurs publics et privés à traverser les périodes de transitions territoriales et à se diriger vers de nouveaux modèles de sociétés, en s'appuyant sur les gisements des territoires de l'océan Indien afin de développer des filières économiques innovantes. Observer, structurer, accompagner et former : telles sont les quatre missions que la Cité des Dirigeants s'est fixées. *« Une telle ambition d'harmonisation doit s'appuyer sur une détermination des besoins émanant du territoire et sur une mise en évidence des projets soutenus par ce hub d'innovations, estime Thomas Giraud-Castaing. Il s'agit d'une démarche s'apparentant à une opération marketing à grande échelle, pour laquelle l'AACC Outre-Mer considère avoir un savoir-faire et un rôle à jouer. A notre mesure, nous souhaitons en effet contribuer à valoriser les marques de territoire et, au-delà, le territoire réunionnais en lui-même. »*

Syndicat national professionnel lancé en 1972, l'AACC regroupe aujourd'hui plus de 200 entreprises en France – et environ 12 000 salariés –, dont une dizaine appartiennent à l'AACC Outre-Mer. Elle vient en aide à ses agences membres sur des sujets essentiels (talents, juridique, droit social, finance, développement durable), et les représente auprès des différents partenaires du secteur : médias, annonceurs, pouvoirs publics, organismes professionnels. Entre autres obligations, le syndicat contraint ses adhérents au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.